

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 30 (1922)

Heft: 5

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tuation dépendante et le personnel ne saurait trop se préoccuper de faciliter, simplifier et assurer de la façon la moins pénible possible ce service envers le prochain. Et surtout, comme le dit si bien Miss Luckes, déjà citée :

« Nurses are not always thoughtful about this as they should be, and beginners especially fail to think enough of the patient's feelings in needing these attentions. A frown on the nurse's face will increase the discomfort a patient has to go through, and, if a nurse realizes that even the nicest way of performing this nursing duty, cannot prevent the necessity for its being distaste-

ful to the patient himself, it will ensure gentle consideration on her part. These little trials, which appear quite insignificant to the nurse, are real troubles to sensitive patients. There are cases in which the utmost skill on the part of the nurse cannot prevent its being painful to the patient to be moved; but, even when there is no actual pain attached, it is always pitiable to need these attentions, and however trying the patient may be, the nurse must remember that his condition justly claims her utmost sympathy. »

(*La Dame à la Lampe*, février 1922.)

La belle ordonnance

Il y a cinq ans qu'Octave Mirbeau est mort. Pour cet anniversaire on se plaît à rappeler les anecdotes dont il fut le témoin ou l'acteur amusé. Il est une petite histoire, peu connue, qu'il aimait à raconter et qui faisait la joie des hôtes de Cheverchemont :

— Mon médecin, assurait-il, a une écriture illisible. Quand je reçois une lettre de lui, j'enrage.... Le mois dernier, je le priai à déjeuner :

— Volontiers, me répondit-il, mais je ne puis fixer de date. Je suis occupé!.... Je vous écrirai.

— Huit jours après, comme je partais pour Paris, je reçus sa lettre. Je savais que cette lettre était de lui parce qu'elle était écrite sur du papier à ordonnances

où son nom était imprimé. Quant à la lire!.....

— Cependant, il me fallait savoir quel jour je devais l'attendre. Agacé, je mis sa lettre dans ma poche.

— A Paris, je téléphonai. Mon médecin était absent. Que faire?

— J'eus alors une idée :

— Les pharmaciens, me dis-je, ont l'habitude des écritures de médecins. J'entrai chez un apothicaire et je lui tendis le papier. Il disparut derrière son comptoir sans me laisser le temps de lui exposer ma requête. Mais je le vis, de loin, qui chaussait ses lunettes et qui considérait ma lettre. Après quoi, il revint, me tendit un flacon et me dit simplement :

— Monsieur, c'est 7 francs!

Nouvelles de l'activité des sociétés

Croix-Rouge vaudoise. — La Croix-Rouge vaudoise a eu au Casino de Morges, sous la présidence du D^r André Guisan, son assemblée de délégués.

L'assistance a entendu avec un vif intérêt le rapport présidentiel sur l'activité du comité et des sous-sections pendant le dernier exercice. Toutes les sections ont travaillé dans le but

charitable qui est la base de la Croix-Rouge; elles se sont efforcées de développer et de faire connaître les principes essentiels de l'hygiène, des soins aux enfants et aux malades, de mener le bon combat contre la tuberculose.

Le rapport rend hommage à l'activité dévouée, dans la Croix-Rouge, de deux membres décédés, le D^r Charles Krafft et le D^r Alfred Chatelanat, qui faisaient l'un et l'autre partie du comité.

L'assemblée a décidé la création d'un *fonds* pour l'institution d'infirmières-visiteuses, qui rendront de grands services.

Les comptes, qui accusent aux recettes fr. 4727.75, aux dépenses fr. 1531.45, ont été approuvés. L'avoir social est de fr. 18 636.84, plus la valeur amortie de l'auto-ambulance.

Les dons suivants ont été décidés: fr. 400 au Fonds pour infirmières-visiteuses; fr. 200 au Foyer de La Source et de la Croix-Rouge; fr. 400 à diverses œuvres intéressant les victimes de la révolution russe.

Le rapport ne cache pas son peu de sympathie pour la souscription d'une opportunité fort discutable, en faveur de l'envoi d'une mission médicale en Russie, faite dans notre pays en pleine crise économique et de chômage, chaque sous-section restant d'ailleurs libre de s'en occuper et de faire à ce propos ce qu'elle juge convenable.

Le D^r Roger de la Harpe (Vevey) a été nommé membre du Comité cantonal en remplacement du D^r A. Chatelanat.

Le D^r Montandon a fait ensuite une conférence avec projections lumineuses sur sa mission en Sibérie.

La séance a été suivie d'une collation offerte à l'Hôtel du Mont-Blanc par la sous-section de Morges.

Lausanne, samaritaines. — La Société des samaritaines de Lausanne a eu, à l'École normale, sous la présidence de M^{me} Quinche, son assemblée générale.

Depuis qu'est terminée la grande guerre, le travail des samaritaines a beaucoup diminué, mais leur activité reste grande et méritoire; le nombre des membres (72) est bien inférieur à ce qu'il devrait et pourrait être dans une ville comme Lausanne. Quatre samaritaines prêtent leur aide deux fois par semaine, à la Polyclinique, pour la pose de ventouses, pour des piqûres, pour les bains des enfants. Des séances de couture, régulières, fréquentées par huit samaritaines, ont lieu le premier et le troisième lundi de chaque mois. Quelques samaritaines aident la sœur visitante dans les soins à donner aux malades indigents des quartiers de St-Laurent et de l'Alé.

Le rapport du comité et les comptes, qui accusent un avoir social de fr. 2145.74, ont été adoptés.

Le comité a été réélu en la personne de M^{mes} Quinche, présidente; Elsa Gaillard, professeur de piano, secrétaire; Rose Weil, trésorière (Möry); Violette Buttica (Treytorrens) et M^{mes} Auckenthaler et Chessex, désignées comme vérificatrices des comptes.

Plusieurs exercices en campagne sont prévus, en collaboration avec différentes sections, de même qu'une journée de Croix-Rouge avec les samaritaines et les sanitaires; un cours supérieur de perfectionnement de soins aux malades sera donné cet automne.

Société militaire sanitaire suisse, Comité central. — Le Comité central, d'entente avec la section de Genève, a fixé aux 13 et 14 mai la prochaine assemblée des délégués en cette ville.

Il a arrêté:

- 1° un plan général de propagande ne prévoyant pas moins de 50 sections nouvelles;
- 2° un programme pour les concours régionaux, le projet de révision des statuts et du Règlement des concours que les sections recevront du reste.

Il a

- a) pris acte des propositions des sections qu'il soumettra, avec préavis, aux sections dans le délai réglementaire;
- b) pris des dispositions pour que l'allocation de fr. 10 000 de la Croix-Rouge suisse soit spécialement réservée pour venir en aide aux *sections dans le besoin*, et en créer de nouvelles;
- c) établi, d'entente avec le Bureau du médecin en chef, la répartition de la subvention fédérale. Il sera réparti fr. 2500 entre elles contre fr. 1500 en 1921;
- d) décidé, d'entente avec le médecin en chef, qui n'en préconise pas le maintien, la suppression des travaux de concours écrits. Ceux-ci sont remplacés par des concours fédéraux qui auront lieu tous les trois ans; entre temps des concours régionaux sont prévus. Cette suppression entraîne celle de la Commission technique;
- e) proposé de ne pas créer d'organe central, mais bien de continuer à considérer comme tel *La Croix-Rouge suisse*;
- f) étudié la question d'assurer les membres de la société contre les accidents;
- g) accordé des subsides à des sections ayant une situation difficile; quelques-unes ont été déjà l'objet d'interventions du médecin en chef et de médecins de division.

Lausanne, mars 1922.

Pour le Comité central:
P. DELACRAUSAZ, président.

Bulle, samaritains. — Grâce à l'initiative de la Croix-Rouge gruyérienne, Bulle a maintenant sa section de samaritains. Elle ne compte que peu de membres encore, 30 seulement, mais vu la grande utilité de l'œuvre, elle espère en voir le nombre augmenter chaque année. Déjà plusieurs communes du district s'y sont intéressées et ont demandé des cours. Deux ont pu être organisés, l'un à Albeuve et l'autre à Grandvillard. Dans la suite, le comité désire étendre son champ d'activité dans tous les chefs-lieux de justice de paix.

La section a de nouveau eu le plaisir d'avoir cet hiver un cours très instructif donné par M. le D^r Perroulaz, son dévoué directeur, comme répétition et complément des leçons de l'année dernière. Elle a profité aussi des conférences si intéressantes de M. le D^r Morard sur l'hygiène et soins à donner aux nourrissons et a assisté dernièrement encore à celle toute palpitante d'intérêt donnée par M. le D^r Marval sur la famine en Russie.

Elle compte à l'avenir pouvoir participer aux exercices pratiques donnés par les sections qui font partie comme elle de l'Alliance suisse des samaritains et arriver bientôt à remplir toute la tâche qu'on a le droit d'attendre d'elle.

E. G.

Neuchâtel, Bureau de placement de la Croix-Rouge. — Le rapport de l'exercice 1921 signale 257 placements faits, soit 211 dans le canton de Neuchâtel et 46 dans d'autres cantons ou à l'étranger.

Ces 257 placements représentent 10 589 journées de travail de nos infirmières, et une somme de fr. 68 256.20 payée aux gardes-malades. C'est dire qu'il y a eu peu de chômage pour les infirmières affiliées à notre bureau.

La plupart de nos gardes donnent toute satisfaction tant pour leur travail que pour leur conduite exemplaire, ce que la directrice est heureuse de relever. A la suite de quelques plaintes concernant une infirmière, il a fallu lui faire de sérieuses remontrances et l'éliminer de notre bureau. Celle-ci a du reste donné sa démission de l'Alliance suisse des gardes-malades.

Il est bizarre de devoir constater qu'on abuse davantage des infirmières aujourd'hui que précédemment; le rapport s'exprime comme suit à cet égard :

« Nous nous apercevons que les gardes rencontrent dans les services bien des difficultés inconnues autrefois; les gens ne comprennent pas qu'elles ne peuvent être debout jour et nuit sans avoir un peu de repos, et l'on trouve étrange qu'à côté de leurs malades, elles ne s'occupent pas complètement du ménage.

Il semble que parce que l'on a une garde, il est naturel de se décharger de tout sur elle, et l'on oublie que si l'on peut exceptionnellement être debout jour et nuit pendant quelque temps et se reposer ensuite, il n'en peut être de même pour la garde qui doit faire ensorte d'être toujours en état de remplir sa tâche sans défaillance.

Aussi les gardes qui travaillent depuis de longues années sont-elles souvent découragées et lasses d'aller ainsi de famille en famille au devant de nouveaux ennuis, et elles demandent ardemment des services stables que nous ne pouvons toujours leur donner. »

Le rapport constate avec satisfaction que c'est notre bureau qui fournit les infirmières nécessaires au sanatorium neuchâtelois à Leysin où quatre de nos sœurs sont actuellement en service.

Sainte-Croix, Croix-Rouge. — L'exercice de 1921 a été marqué à son début par une intéressante conférence de M. le D^r de Marval. Ce conférencier admirable, bien connu de notre population, a tenu sous le charme de son talent les 500 personnes qui se pressaient pour l'entendre, le 5 janvier, dans la grande salle du stand. Le but de cette causerie-cinéma était de faire connaître mieux l'œuvre de la Croix-Rouge qui est malheureusement moins en honneur, semble-t-il, en Suisse sa patrie d'origine, que dans les autres pays. Jugeons-en par les chiffres présentés par M. de Marval: La Suisse a 13 membres de la Croix-Rouge par 1000 habitants tandis que la Scandinavie en accuse 30, le Japon 60 et les Etats-Unis d'Amérique 220.

M. C. de Marval nous fit voir plusieurs films se rapportant plus spécialement au travail de la Croix-Rouge, entre'autres: 1° le typhus en Pologne; 2° la Croix-Rouge américaine; 3° la Croix-Rouge anglaise sur le front français.

Une propagande intense a été faite dans toute la Suisse aux fins d'obtenir l'adhésion de nouveaux membres. Une carte spéciale du prix de fr. 1 pour enfants et fr. 2 pour adultes, éditée par le Comité central, fut offerte au public, par les soins des enfants des écoles sous les auspices du chef du Département de l'instruction publique et des cultes, ainsi que du corps enseignant. 191 cartes d'enfants et 304 cartes d'adultes furent vendues dans les communes de Sainte-Croix, Bulle et Mauborget. Le bénéfice net résultant de cette vente fut de fr. 515 qui furent les bienvenus dans notre caisse. Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont collaboré au succès de cette vente.

Pour la collecte nationale annuelle, le comité a décidé que, vu la situation critique de l'in-

industrie, on renoncerait à une collecte à domicile, que l'on se bornerait à déposer des listes de souscription dans certains magasins. Cette collecte a produit la somme de fr. 253.05, qui a été envoyée à la caisse centrale.

La vente du « Timbre pour la Jeunesse », pour 1920, organisée comme d'habitude par nos soins, a produit la somme de fr. 1208.20 laissant un bénéfice de fr. 444.50, que nous avons réparti comme suit: fr. 80 à l'Asile tessinois pour enfants débiles; fr. 340 à l'Oeuvre des soupes scolaires; fr. 21.50 à la caisse locale « Pour la Jeunesse ».

La situation peu réjouissante, causée par le chômage, engage le comité à prendre une somme déterminée sur le fonds dit « Fonds de réserve spécial » pour la distribuer à certaines familles nécessitées à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette somme est fixée à fr. 800 que nous avons répartie entre 42 familles. Nous avons eu ainsi la grande satisfaction, nous dirons même l'immense plaisir, d'alléger, bien faiblement il est vrai, mais d'alléger quand-même le fardeau des dépenses de ces ménages.

Un poste de collecte a été ouvert en décembre et l'est encore à l'heure actuelle chez M^{me} S. Martin, en faveur de la mission hospitalière suisse en Russie.

Notre caissier, M. P. Chapuis, a représenté notre sous-section à l'assemblée des délégués qui a eu lieu à Lausanne le 13 mars.

Notre caisse accuse un actif de fr. 48.33 et de fr. 912.10 à la caisse d'épargne après avoir doté la caisse des samaritains de fr. 100 et celle du dépôt sanitaire de fr. 100 également.

Au nom du comité,
ADRIEN LADOR, président.

Sainte-Croix, samaritains. — Le programme présenté à l'assemblée générale pour l'exercice 1921, à part quelques modifications, a été complètement exécuté. Au commencement de l'année, nous avons eu deux causeries par nos docteurs. Les répétitions mensuelles ont eu lieu régulièrement et nous avons fait deux exercices en plein air, plus celui de la journée neuchâtelaise, à Couvet, auquel nous avons participé.

Un service sanitaire organisé par les samaritains a fonctionné, comme de coutume, à l'occasion du concours de ski.

Votre comité a eu 12 séances et le cours de samaritains prévu pour cette année a pu avoir lieu, grâce au dévouement de nos deux directeurs, MM. les docteurs Rittmeyer et Sauvin.

Ce cours a eu un plein succès, 72 certificats ont été délivrés, ce qui porte le chiffre de nos membres à 93.

M^{lle} Elise Jaccard a suivi, en avril, le cours de moniteurs à Vevey; cette monitrice a été d'un précieux secours pour le cours si chargé de cet hiver. Sainte-Croix a envoyé des délégués à l'assemblée romande, à Bienne, et à l'assemblée des délégués, à Interlaken. Trois de nos moniteurs et monitrices ont participé à la journée des moniteurs, à St-Blaise, où un exercice particulièrement instructif a eu lieu.

Lors du cours de répétition du 3^e régiment, à Sainte-Croix, notre société a prêté de la lingerie et du matériel pour les infirmeries militaires. Les coussins confectionnés par nos samaritains ont été très appréciés par les malades.

Le poste de secours permanent de la rue du Jura a enregistré 13 interventions. Le dépôt sanitaire a prêté 129 objets, les frais pour entretien et achat de matériel se montent, pour cet exercice, à fr. 424.15.

Le service des transports a été fait comme toujours, avec dévouement, par nos samaritains. Pendant l'exercice écoulé, il s'est fait 25 transports. La voiturette a nécessité une réparation urgente et, avec la finance payée aux porteurs, cette caisse spéciale se trouve en déficit. Ce fait ne se produirait pas si chacun de ceux qui utilisent notre brancard sur roues avait à cœur de verser un don, si minime soit-il, à cette œuvre.

Le dépôt sanitaire s'est enrichi cette année des dons suivants: un pèse-bébé, don de M^{me} Lombard; une machine électrique avec accessoires, pour traitements, don de M. Armand Ferrari; une monture pour liseuse et 2 cuvettes; don de M^{lle} Mina Campiche, décédée; don de la Croix-Rouge, section de Sainte-Croix, fr. 100.

A tous ces généreux donateurs, nous adressons l'expression de notre vive reconnaissance.

En terminant, nous remercions les docteurs, les moniteurs et monitrices, les autorités, ainsi que toutes les personnes qui se sont intéressées à notre œuvre. Nous formons les vœux les meilleurs pour le bien de notre société, espérant que tous ses membres travailleront toujours dans le même but humanitaire, en vrais samaritains.

A l'issue de l'assemblée, le comité s'est constitué comme suit: M^{me} Martin, présidente; M^{lle} Jenny Campiche, vice-présidente; M^{lle} Flora Junod, secrétaire; M^{lle} Berthe Mutrux, caissière; M. Ed. Jaccard, chef de matériel; M. Marcel Bissat, aide au matériel; M. Jules Mellana, membre.

Ensuite de la démission de M. Jules Jaccard, après avoir fait partie du comité pendant 6 ans, M. Bissat a été nommé à une forte majorité.

M^{me} Martin, monitrice depuis 1914, a aussi donné sa démission.

Il a en outre été décidé de fêter cette année le 15^e anniversaire de la fondation de la société.

S. M.

La Tour-de-Peilz, Croix-Rouge. — Le cours de premiers soins aux malades et aux blessés, organisé à La Tour par la Croix-Rouge, étant terminé, les examens en eurent lieu lundi soir 27 mars à la salle des conférences du nouveau collège. Et, comme d'habitude, dans tout ce que l'on fait à La Tour, les choses se passèrent de la façon la plus familière et la plus agréable qui soit. Questions théoriques ou pratiques, posées tour à tour par MM. les docteurs Bettex et Parlato, lesquels assument chaque année la responsabilité de l'enseignement et lui donnent toute sa vitalité; leçons de débrouillage, d'empressement, d'agilité, études de diagnostic, considérations sur l'emploi des cartouches de pansement pour assurer la bienfaisance des bandages, etc..... tout fut traité de ce qui fut enseigné au cours de l'exercice et on peut le dire bien traité. Les élèves ont fait honneur aux professeurs; surtout ils ont acquis une certaine assurance dans l'art de soigner, d'appeler le docteur au bon moment, et d'envisager les accidents avec calme.

Naturellement, cette manifestation fut l'objet des meilleurs discours de la part de M. le Dr Turin de Vevey, de M^{lle} Golaz, de MM. Ma-

min, président du Conseil communal, Herter, conseiller municipal et Mamin-Matthey, les uns remerciant les docteurs Bettex et Parlato, les autres rappelant les services déjà rendus par les samaritains et la Croix-Rouge ou ceux que la commune en attend encore. Tous enfin pour assurer de la sympathie commune l'effort constant fait pour le bien-être de la population de La Tour.

Après l'examen, la partie matériellement réconfortante eut lieu autour de tables gracieusement fleuries par MM. Brunner, horticulteurs, et le cœur et l'esprit y trouvèrent leur part dans l'audition des plus jolies choses en poésie, musique, violon, piano, mandoline, flûte et chant. Heures charmantes, au cours desquelles fusèrent les rires, où le sourire fut (malgré le squelette de la Croix-Rouge toujours en vedette!) l'hôte bienfaisant de la soirée.

Genève, section de l'Alliance suisse des gardes-malades. — Ont été admises définitivement dans la dernière réunion du comité: M^{lle} Yvonne Jacquard et M^{lle} Emilie Perusset, à Genève.

M^{lle} Julie Lavanchy, garde-releveuse, a été transférée suivant sa demande de la section de Neuchâtel dans celle de Genève.

Candidate: M^{lle} Jeanne Janssen, garde-malade, 1890, de Leewarden (Hollande).

SAMARITAINS!

Souvenez-vous que l'assemblée générale de 1922 aura lieu à
VEVEY, les 10 et 11 juin.

La réunion préparatoire des samaritains romands se fera le samedi
10 juin à Vevey également.

MEMBRES DE LA CROIX-ROUGE SUISSE!

Réservez le samedi 17 et le dimanche 18 juin pour l'assemblée générale
qui, cette année, aura lieu à **BALE.**